

Amnesty International UNIGE

102 Boulevard Carl-Vogt
1205 Genève – Suisse

Madame Audrey Leuba, Rectrice de l'Université de Genève

Uni Dufour - Bureau 241
24, rue du Général-Dufour
1211 Genève – Suisse

Genève, le 16 mai 2024

Objet : Vie à l'université de Genève

Madame Leuba,

C'est emprunt.e.x.s d'une profonde peine, mais aussi, dans une certaine mesure, d'une peur nouvelle, que nous vous faisons parvenir ce courrier. Amnesty International UNIGE ainsi que les autres associations universitaires ont la chance d'évoluer depuis de nombreuses années dans un espace notoirement favorable aux idées et initiatives estudiantines. Uni Mail, bâtiment au cœur duquel nous avons organisé.e.x.s la majorité de nos événements, a toujours été un lieu de vie et de partage. En ce mois de mai, nous sommes inquiet.e.x.s et nous tenions à partager avec vous ce sentiment.

Nous constatons avec regret que nos libertés d'expression, de mouvement, de manifestation ou encore de réunion sont restreintes dans le lieu qui se prétendait être le cœur de la démocratie. Nous nous permettons, en tant qu'association de défense, de promotion et de protection des droits humains de questionner les récents événements.

Les mots d'Alexandra Karle, directrice d'Amnesty International Suisse, méritent sans nul doute d'être mis en lumière, en ces heures de doutes. « *Manifester pacifiquement est un droit humain, pas une faveur ou un privilège. Tant la liberté de réunion pacifique que celle d'expression – dont découle le droit de manifester – sont ancrées dans la Constitution suisse et dans les normes internationales relatives aux droits humains. Il n'appartient pas aux autorités d'accorder ou de restreindre ce droit comme bon leur semble. Toute restriction doit être justifiée au cas par cas dans le respect des exigences de légalité, d'un objectif légitime et de proportionnalité* ». Le principe de proportionnalité si cher au droit suisse mériterait peut-être une reconsidération ou du moins d'être mis en lumière dans la discussion.

La mise en place d'une cellule de soutien psychologique est une initiative que nous saluons, qui nous semble, ceci dit, relativement isolée. Qu'en est-il d'un accompagnement juridique des étudiant.e.x.s de votre Université conduit.e.x.s en garde à vue dans la nuit du 13 au 14 mai ? La reconnaissance, ou du moins l'ouverture d'une discussion quant aux modalités de cette intervention ne seraient-elles pas envisageables ? Vous avez reconnu la légitimité de la cause et des émotions mais celles-ci sont-elles si faibles par rapport au respect des horaires d'un bâtiment universitaire ? N'est-il pas de votre

responsabilité, en tant qu'avocate et d'autant plus singulièrement en tant que Rectrice de protéger ceux qui souhaitent rendre le monde plus juste ?

Nous avons choisi l'Université de Genève pour ses valeurs, son prestige et sa place au cœur de la Genève Internationale. Nous voulons croire que le rectorat saura agir, dans le respect des principes humanistes qui l'honorent et des droits humains, si chers à la capitale de l'Humanitaire. Nous espérons de tout cœur que vous reconsidérez la ligne directrice de vos actions, si lourdes de conséquences. Vous avez le pouvoir d'être un modèle et plus encore que cela, une fierté dans les yeux de vos étudiant.e.s et de la société civile locale. Il n'est pas trop tard pour replacer l'Humain au cœur du débat. La crise humanitaire sans précédent que connaît la région de Gaza est aujourd'hui connue. La peine, la souffrance et les innombrables violations du droit international ne cessent pas, malgré les appels au cessez-le-feu et à la rupture de certaines collaborations. Leur inefficacité nous indique qu'il est indispensable de mettre plus en œuvre, pour qu'enfin des vies cessent d'être ôtées et que le droit puisse être respecté.

Il est de notre devoir en tant qu'étudiant.e.s de l'Université de Genève, aux couleurs du multiculturalisme, de l'innovation et de l'excellence académique, de défendre les Conventions de Genève, mais aussi ceux qui choisissent de sortir du mutisme pour faire de même. N'est-ce pas singulièrement le vôtre ?

Nous vous demandons, au nom d'Amnesty International UNIGE, de faire respecter le droit et de rendre honneur aux valeurs de votre Institution. Le droit de manifester pacifiquement, le droit de mettre en lumière opinions et informations par différents moyens (mots, symboles, œuvres d'art...), la liberté de mouvement, permettant d'entrer et de sortir des locaux librement, la liberté de réunions pacifiques, bienveillantes et centrales pour la vie locale, telles que peuvent le permettre les Cafés Solidaires... risquons-nous de voir ces droits bafoués au sein même de la Faculté de Droit et ailleurs à l'Université de Genève ?

Alors que nous avons la chance d'étudier et de travailler dans un lieu rythmé par la vie, l'arrivée dans les locaux ce mardi 14 mai a été un choc. Jamais nous n'aurions imaginé que le moindre détail de cet espace d'échange et de soutien au Peuple palestinien, aussi convivial et coloré, puisse disparaître en si peu de temps. Du jour au lendemain il semblait presque que rien de tout cela n'avait existé. Or, ce n'est pas le cas. Les étudiant.e.s et collaboratrices concerné.e.s sont des êtres humains et méritent comme toutes et tous que leur intégrité soit respectée. Invisibiliser leur cause, leur identité et leur personne, peu importe pour quels motifs ou durant combien de temps, est un message aussi fort qu'humiliant qui nous a semblé tristement éloigné des valeurs d'inclusion et de bienveillance de l'Université.

Nous ne voulons pas croire que vous laisserez notre foyer ainsi catégorique, refusant le débat et l'engagement naturel des étudiant.e.s, contestant un avenir dans un monde laissant passivement les droits humains être violés à répétition. Nous saluons vos initiatives prises suite à l'élévation de voix au sein de la société civile, le retrait de la plainte pénale ainsi que du dispositif du débat sont autant de pas vers un retour au débat et c'est ce que nous souhaitons de tout cœur. Aussi, en ce jour, nous nous tournons vers vous afin de vous le demander, Madame Leuba, Rectrice de l'Université de Genève, quelles décisions allez-vous prendre pour notre avenir à nous, vos étudiant.e.s, pour le futur au sein de la société civile et celui de cette Institution ?

Le Comité Amnesty International UNIGE